

Vaccin contre l'hépatite A

Protégez-vous ainsi que votre enfant. En vous faisant vacciner à temps, vous et votre enfant pouvez vous protéger durant votre vie d'un grand nombre de maladies. Dans les 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que l'hépatite A et comment se propage-t-elle?

- L'hépatite A (HA) est un virus qui attaque le foie. Sur 1000 personnes atteintes par le virus, 1 à 3 peuvent en mourir. Chez les adultes de plus de 50 ans, 18 cas sur 1000 peuvent être mortels.
- Il n'existe aucun traitement connu permettant de guérir d'une infection par le virus de l'hépatite A. Un quart des adultes atteints de ce virus doivent être hospitalisés.
- L'hépatite A se transmet par voie oro-fécale, ce qui peut se produire :
 - En avalant des boissons ou de la nourriture contaminée (p. ex. : nourriture préparée par une personne atteinte de ce virus);
 - Par contact direct avec une personne atteinte du virus;
 - Par contact, dans un milieu ou des objets contaminés. Le virus peut survivre et demeurer infectieux pendant plusieurs semaines (p. ex. sur les comptoirs et sur la vaisselle).
- Les risques de contagion sont très élevés pour les personnes qui utilisent les mêmes toilettes que la personne atteinte par ce virus ou qui partagent des boissons ou de la nourriture avec elle.
- L'hépatite A peut également se transmettre par contact sexuel ou l'utilisation commune d'articles tels que les aiguilles, les pailles ou les pipes servant à la consommation de drogues.

Quels sont les symptômes de l'hépatite A?

- Les symptômes de la maladie apparaissent entre 15 et 50 jours après avoir contracté le virus
- Les symptômes durent généralement de 1 à 2 semaines, mais ils peuvent également durer des mois. Ils se manifestent par :
 - De la fatigue, de la fièvre, une perte d'appétit et des nausées.
 - La jaunisse (coloration jaunâtre de la peau et du blanc des yeux).
 - Des urines foncées et des selles de couleur claire.
- Bien que certaines personnes atteintes d'hépatite A ne développent aucun symptôme, elles demeurent tout de même contagieuses. Les personnes infectées deviennent contagieuses environ 2 semaines avant l'apparition des symptômes et 1 semaine après celle de la jaunisse.

Comment prévenir l'hépatite A?

- Faites-vous vacciner. La vaccination est la meilleure façon de se protéger contre l'hépatite A et ses complications.
- Quand vous vous faites vacciner, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. se laver les mains).
- Les personnes infectées sont contagieuses 2 semaines avant l'apparition des symptômes et 1 semaine après l'apparition de la jaunisse.

Qui peut se faire vacciner gratuitement en Saskatchewan?

- Toutes les personnes âgées de 12 mois et plus dont les cas de contagion ont été relevés dans les 14 jours suivant l'exposition à l'hépatite A.
- Les enfants de 1 à 15 ans qui vivent dans les régions de santé du Nord ou dans des réserves de la Saskatchewan (sauf Creighton, Air Ronge et La Ronge).
- Les candidats ou récipiendaires d'une greffe du foie.
- Les récipiendaires d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH).
- Les personnes non immunisées qui souffrent de troubles de saignement, et celles qui reçoivent des transfusions sanguines répétées, des produits du sang ou des facteurs de la coagulation dérivés du plasma.
- Les personnes qui ont une maladie chronique du foie (y compris l'alcoolisme, l'hépatite C, l'hépatite B ou la cirrhose) et qui ne sont pas immunisées contre l'hépatite A.
- Les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes.
- Les personnes qui utilisent ou partagent de l'équipement pour renifler, fumer ou injecter des drogues illicites.
- Les personnes dont les partenaires sexuels ou les membres de la famille utilisent des drogues illicites.

Qui ne devrait pas se faire vacciner?

Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.

- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.

- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection antérieure d'une dose de vaccin contenant l'hépatite A ou qui souffre d'allergies graves à un des composants du vaccin.
- Toute femme enceinte ou qui allaite doit en informer le médecin ou l'infirmière avant de se faire vacciner.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

Les vaccins sont des produits sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'avoir l'hépatite A que de se faire vacciner.

Les réactions au vaccin les plus courantes peuvent comprendre :

- Des douleurs, des rougeurs et une enflure au point d'injection.
- Des maux de tête, de la fatigue, de la fièvre et des maux d'estomac peuvent aussi apparaître après la vaccination.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement que 1 ou 2 jours.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 911 ou le numéro d'appel des secours locaux. Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

De l'acétaminophène (Tylenol®, Tempra®) peut être administré contre la fièvre ou la douleur. Il ne faut PAS administrer d'AAS (Aspirin®) aux personnes de moins de 20 ans afin d'éviter toute apparition du syndrome de Reye.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction indésirable ou inattendue, à votre infirmière de la santé publique, à votre médecin ou infirmière praticienne.

Communiquez avec votre infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes en ce qui concerne votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour une maladie pouvant être liée à la vaccination.

Que contient le vaccin?

- AVAXIM contient les ingrédients suivants : Virus inactivé de l'hépatite A, souche GBM, 2-phénoxyéthanol, formaldéhyde, hydroxyde d'aluminium (exprimé en tant qu'aluminium), milieu 199 Hanks dans de l'eau pour injection, polysorbate 80, de la néomycine est présente à l'état de traces. La tête du piston et le protège-aiguille de la seringue ne contiennent pas de latex (caoutchouc naturel).
- HAVRIX® contient les ingrédients suivants : virus de l'hépatite A inactivé par le formaldéhyde, hydroxyde d'aluminium, acides aminés injectables, phosphate disodique, phosphate monopotassique, sulfate de néomycine, polysorbate 20, chlorure de potassium, chlorure de sodium et eau pour injection. Il peut contenir également une quantité infime d'albumine sérique bovine. Il ne contient pas de thimérosal. Le fabricant ne peut toutefois pas garantir que le bouchon du flacon ou le piston de seringue ne contient pas de latex.
- VAQTA® contient les ingrédients suivants : virus de l'hépatite A inactivé, aluminium (sous forme de sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe), borate de sodium, chlorure de sodium, eau pour injection. Il peut contenir également une quantité infime de formaldéhyde, d'albumine sérique bovine ou de néomycine. Il ne contient pas de thimérosal. Le bouchon du flacon contient, toutefois, du latex.

Votre dossier d'immunisation sera consigné dans un système informatisé nommé Saskatchewan Immunization Management System (SIMS). Les renseignements recueillis dans le SIMS pourraient être utilisés pour :

- gérer votre dossier d'immunisation;
- vous informer s'il est nécessaire pour vous ou vos enfants d'être vaccinés;
- évaluer l'efficacité des vaccins dans la prévention des maladies évitables par la vaccination.

Les professionnels de la santé peuvent également avoir accès à votre dossier d'immunisation afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos Services de santé publique locaux, votre médecin ou infirmière praticienne, ou la ligne Info-Santé au 811.

Références : monographies de produit (Avaxim 2011; Havrix 2011; Vaqta 2013).